



*Bureau des radiocommunications*

(N° de Fax direct +41 22 730 57 85)

**Circulaire administrative  
CACE/469**

Le 20 février 2009

**Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT et aux Membres du Secteur des radiocommunications participant aux travaux des Commissions d'études des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure**

**Objet:** Commission d'études 7 des radiocommunications  
– Approbation d'une nouvelle Recommandation et d'une Recommandation révisée

**Services scientifiques**

Dans la Circulaire administrative CAR/264 en date du 12 novembre 2008, un projet d'une nouvelle Recommandation et d'une Recommandation révisée ont été présentés pour approbation, conformément à la Résolution UIT-R 1-5 (§ 10.4.5).

Les conditions régissant cette procédure ont été satisfaites le 12 février 2009.

Les Recommandations approuvées seront publiées par l'UIT et vous trouverez dans l'Annexe 1 de la présente Circulaire leurs titres avec les numéros qui leur sont attribués.

Valery Timofeev  
Directeur du Bureau des radiocommunications

**Annexe: 1**

Distribution:

- Administrations des Etats Membres et Membres du Secteur des radiocommunications
- Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 7 des radiocommunications
- Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure
- Président et Vice-Présidents de la Réunion de préparation à la Conférence
- Membres du Comité du Règlement des radiocommunications
- Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

## ANNEXE 1

### Titres des Recommandations approuvées

Recommandation UIT-R RS.1813

Doc. 7/BL/1

**Diagramme d'antenne de référence pour les détecteurs passifs fonctionnant dans le service d'exploration de la Terre par satellite (passive) à utiliser dans les analyses de compatibilité, pour les fréquences comprises entre 1,4 et 100 GHz**

Recommandation UIT-R SA.1344-1

Doc. 7/BL/2

**Bandes de fréquences et largeurs de bande préférées pour la transmission de données d'interférométrie spatiale à très grande base (VLBI) dans les bandes actuellement attribuées au service de recherche spatiale (SRS)**

---